

INFORMATIONS IMPORTANTES



Madame, Monsieur,

La collecte des déchets en verre en porte-à-porte est remplacée au profit de **points d'apport volontaire**, situés :

- **Arrêt de bus Boutry, rue de Grez, Fontaine-les-Ribouts**
- **Arrêt de bus Centre, 2 rue de la filature, Fontaine-les-Ribouts**

En plus d'être harmonisé sur l'ensemble des communes du territoire, ce geste de tri favorise un meilleur recyclage du verre, grâce à un tri à la source plus efficace, et une limitation des nuisances (pollution, nuisances sonores...).

Positionnés avec l'aide de votre commune, ces points d'apport volontaire vous permettent de déposer vos déchets en verre (bouteilles, pots en verre, bocaux...).

Pour vous permettre de vider votre bac de collecte de déchets en verre, que vous avez peut-être en partie déjà rempli, une **dernière collecte** en porte-à-porte de vos déchets en verre aura lieu le **3 mars 2025**.

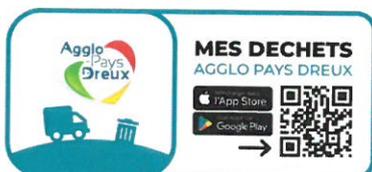
Merci de présenter votre bac à la collecte la veille au soir de la date indiquée ci-dessus. Au-delà de cette date, aucune collecte en porte-à-porte de vos déchets en verre ne pourra être réalisée.

La dernière collecte ayant eu lieu, votre bac vide sera ramassé le **5 mars 2025**. Merci de le sortir la veille au soir.

Si vous préférez le conserver pour le réemployer (stockage d'outils de jardin, réservoir d'eau...), vous pouvez le faire.

Nous restons à votre disposition pour toute question au 02 37 64 82 00 ou par e-mail à pole.technique@dreux-agglomeration.fr.

À noter : Pour jeter vos déchets en verre, vous pouvez utiliser n'importe lequel des points d'apport volontaire disponibles sur le territoire. Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de votre position, utilisez la géolocalisation sur l'application mobile «Mes déchets - Agglo Pays Dreux».



Agglo du Pays de Dreux
4, rue de Châteaudun, BP 20159
28103 Dreux Cedex

www.dreux-agglomeration.fr

